

Monika Sulkowska

Université de Silésie

Katowice

Expressions figées dans une perspective multilingue : problèmes d'équivalence et de traduction

Abstract

The aim of the article is to present the issue of an interlinguistic equivalence of phraseological units and the problem of their translation. In the first part of the text, the author of the article attempts to define and characterise the notion of phraseolism on the basis of the current research in this field. What follows is the notion of equivalence and its short historical description. In the main, third part of the text, the author of the work in question describes the results of her study conducted on the basis of the corpus of phraseological units in French, Italian and Polish. In final, the text is devoted to practical methods a translator may use when translating phraseological units.

Keywords

Phraseolisms, defining phraseological units, interlinguistic equivalence and translation of phraseolisms, classification of equivalents.

1. Expressions figées – définitions, inventaire et description

Chaque langue naturelle possède des structures plus ou moins figées, stables, fixées dans la langue, qui échappent à l'analyse dite « normale » du langage et qu'il faut examiner par conséquent comme des entités un peu à part. Le phénomène de figement, observable dans toutes les langues, pose souvent bien des difficultés pratiques et théoriques lors des analyses linguistiques. Le figement est en réalité un phénomène qui constitue une catégorie de « continuum », une classe graduelle à tous ses niveaux. Cet état de choses provoque bien des problèmes déjà quand on veut définir ou classifier des expressions figées.

Pourtant, les **expressions figées** sont souvent définies comme groupements de mots (au moins de deux mots) qui sont lexicalisés et dont le caractère est reproductif. Très souvent le sens global des expressions figées ne résulte pas de la simple cohésion des éléments constitutifs. La classe des expressions figées est un groupe hétérogène. Les limites de cette catégorie sont floues et sa structure interne est graduelle. D'un côté, les expressions figées sont limitées par des séquences libres (combinaisons de mots formées spontanément dans l'acte de parole, p.ex. *Paul va à l'école*). De l'autre, elles restent bornées par des unités complètement lexicalisées (fortement figées) où le processus de figement est déjà finalisé, p.ex. *chiens écrasés* ; *grosse légume* ; *à bon chat, bon rat*.

On peut mentionner quelques traits définitoires des expressions figées tels que :

- le caractère reproductif – expression figée est une suite reproduite dans l'acte de communication sous une forme plus ou moins donnée ;
- la polylexicalité – c'est une séquence de deux ou plusieurs mots non sou-dés qui possèdent un fonctionnement syntaxique autonome ;
- la lexicalisation – c'est une suite de mots partiellement ou complètement lexicalisée ;
- le figement linguistique ou / et le figement d'utilisation.

D'après G. Gross (1996), on observe le figement linguistique quand une expression se caractérise par l'opacité syntaxique et / ou l'opacité sémantique. Par contre, nous parlons du figement d'utilisation quand la syntaxe est régulière, la lecture littérale d'une expression est possible, mais elle fonctionne comme unité figée en raison de la tradition d'emploi (c'est le cas de certains proverbes, citations, etc.). L'opacité syntaxique apparaît quand une expression refuse des possibilités combinatoires ou transformationnelles. La construction est d'autant plus figée qu'elle a moins de propriétés transformationnelles, à savoir qu'elle refuse p.ex. la passivation, la relativisation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction ; on observe aussi le blocage des paradigmes synonymiques. Par contre, nous parlons de l'opacité sémantique lorsque le sens d'une expression est opaque ou non compositionnel, c'est-à-dire on ne peut pas le déduire du sens des éléments composants.

De plus, différentes définitions des expressions figées accentuent leurs différents aspects. À titre d'exemple, pour F. de Saussure (sa définition a été rappelée par G. Greco (1984)) l'expression figée est un type de signe qui se caractérise par la divisibilité de son signifiant et l'indivisibilité de son signifié.

S. Skorupka (1982) considère comme unité phraséologique une association de mots entièrement ou partiellement lexicalisée. D'habitude, une telle association a un sens nouveau, différent du sens des éléments composant cette association. Selon B. Rejakow (1986) l'unité phraséologique est

une association de deux mots au moins – caractérisée par un rapport d’asymétrie entre le plan de l’expression et celui du contenu. Pour A.M. Lewicki (1982) les phraséologismes sont des unités de langue possédant un trait caractéristique fondamental – la non-continuité, c’est-à-dire que les composants d’une telle unité de langue ne rentrent pas dans des rapports d’antécérence et de séquence, typiques des composants des mots.

En bref, s’inspirant également un peu de l’étude de S. Mejri (1997), on peut constater que les expressions figées englobent des structures telles que :

- des noms composés (p.ex. *coffre-fort*) ;
- des joncteurs (p.ex. *à cause de, dans le but de*) ou des locutions grammaticales ;
- des locutions verbales, adverbiales, adjectivales (p.ex. *casser sa pipe, de la tête aux pieds, bavard comme une pie*) ;
- des phrases figées, proverbes, dictons, maximes, aphorismes, etc. (p.ex. *à bon chat, bon rat ; tel père, tel fils*).

Parfois, les expressions figées incarnent également des structures monolexicales (figées et reproductive) telles que *bonjour, stop, merci*, etc.

2. Notion d’équivalence – revue historique

La notion d’équivalence, employée en linguistique, a ses origines dans la traductologie et admet, au moins dans sa vocation typique, la perspective multilingue. Le terme d’équivalence, sans être défini, a été introduit à la linguistique par R. Jakobson dans l’article intitulé *On Linguistic Aspects of Translation* (1959), et est apparu au niveau des réflexions concernant différents types de traduction et l’essence de la traduction elle-même. En 1964 E. Nida, linguiste américain qui étudiait et interprétrait des textes bibliques, dans son oeuvre *Towards the Science of Translating* a fondé une dichotomie importante en distinguant d’un côté, **l’équivalence formelle** : focalisée sur la symétrie exacte entre le contenu et la forme dans le texte-source et le texte d’arrivée, et de l’autre, **l’équivalence dynamique** dans laquelle il s’agit d’atteindre un effet de communication parallèle chez les destinataires des deux textes. Plus tard, la question d’équivalence devient un problème central dans le livre de J.C. Catford intitulé *A Linguistic Theory of Translation* (1965) et par conséquent, la notion elle-même est transplantée aux études contrastives qui commencent à se développer vivement à l’époque. En effet, des analyses traductologiques et contrastives dans les années 60, 70, et 80 du XX^e siècle se concentrent très souvent sur le problème d’équivalence. J.-P. Vinay et J. Darbelnet (1958), dans leur livre consacré à la confrontation de la

langue française et anglaise et évidemment, aux problèmes contrastifs, eux, présentent sept méthodes de traduction et emploient le terme d'équivalence pour désigner l'une des méthodes indirectes, celle qui consiste à exprimer la même situation communicative à l'aide de différents moyens stylistiques, p.ex. *Open to the public* (angl.) et *Entrée libre* (fr.). Par contre, O. Kade dans son article (1968) propose de distinguer quatre types d'équivalence :

- Totale Äquivalenz – la correspondance idéale de type 1 : 1 au niveau formel et sémantique ;
- Fakultative Äquivalenz – une unité possède plusieurs correspondants ;
- Approximative Äquivalenz – une unité possède un équivalent partiel ;
- Null Äquivalenz – il n'y a pas de correspondant.

W. Köller (1979), en analysant l'équivalence des textes, distingue en revanche cinq types d'équivalence, à savoir :

- équivalence de dénotation – le texte traduit devrait transmettre l'information contenue dans le texte source, avant tout celle concernant la réalité extralinguistique ;
- équivalence de connotation – le texte cible devrait relever du même style par rapport au texte d'origine ;
- équivalence de norme textuelle – le texte traduit devrait correspondre à une catégorie donnée (p.ex. texte littéraire, scientifique, spécialisé...) ;
- équivalence pragmatique – le texte cible devrait être bien adapté à la connaissance du destinataire pour qu'il puisse être bien compris ;
- équivalence formo-esthétique – le texte d'arrivée devrait susciter le même effet esthétique que le texte d'origine.

De plus, W. Köller (1979) distingue aussi quelques relations possibles au cas de l'équivalence lexicale, c'est-à-dire :

- relation 1 : 1 – une unité de la langue d'origine correspond à une unité de la langue-cible ;
- relation l'un : plusieurs, p.ex. *river* en angl. et *fleuve*, *rivière* en fr. ;
- relation plusieurs : l'un – elle est converse par rapport à la précédente ;
- relation 1 : 0 – il n'y a pas d'équivalent dans la langue cible ;
- relation l'un : partie – p.ex. *Geist* en allemand et *esprit* en français.

W.N. Komissarow (1980) propose au contraire une vision graduelle de l'équivalence et distingue cinq types d'équivalence interprétative.

Premier type englobe la condition minimale à saisir par le texte traduit par rapport à son texte d'origine. Il s'agit d'exprimer un but communicatif qui est analogue.

Deuxième type – quand le texte d'arrivée se réfère à la même situation que le texte source. Nous assistons ici à l'identité de situation. Deux textes parlent de la même chose en employant quand même des mots différents.

Troisième type – on observe une identité sémantique (les équivalences du premier et du deuxième type sont aussi conservées).

Quatrième type – quand l'équivalence se réalise au niveau de l'expression. Le texte d'origine et celui d'arrivée sont semblables sur les plans lexical et syntaxique (tous les types précédents sont aussi conservés).

Cinquième type – lorsque l'équivalence se réalise au niveau des mots (on observe à la fois des équivalences précédentes).

Dans les années 90 du XX^e siècle la question d'équivalence est encore analysée par des chercheurs allemands, p.ex. par W. Koller, J. House, R. Stolze, et par A. Py m, chercheur anglais (p.ex. dans sa publication de 1992 intitulée *Translation and Text Transfer*).

Parallèlement M. Ballard dans son oeuvre de 1992 distingue trois types d'équivalence, c'est-à-dire :

- équivalence directe – elle caractérise la traduction littérale qui consiste à remplacer des unités lexicales et des structures par d'autres qui sont tout à fait analogues ;
- équivalence indirecte – pour exprimer la même idée, les langues se servent de différentes formes ; ce type montre qu'à côté des différences morphologiques et syntaxiques on peut trouver quand même certaines ressemblances dans les langues ;
- équivalence idiomatique – elle concerne des structures figées, des clichés, des idiotismes, des proverbes ; il faut donc traiter une unité dans son ensemble et chercher son équivalent complet ; ce type nous informe des différences qu'on ne peut pas négliger dans le processus de traduction.

3. Équivalence des expressions somatiques figées en français, italien et polonais

3.1. Analyse du corpus examiné

L'auteur de ce texte (cf. M. Sułkowska, 2003) a fait des analyses détaillées de l'équivalence multilingue des expressions somatiques figées en trois langues naturelles. C'étaient deux langues romanes : français et italien d'un côté, et le polonais de l'autre. Le corpus ramassé comptait environ 2300 unités. Il englobait des expressions contenant des noms désignant des parties extérieures du corps humain, qui ont été sélectionnées des dictionnaires et des recueils phraséologiques (cf. « Références » : sources des expressions somatiques analysées).

Les noms somatiques examinés se caractérisent par une **productivité variable**. Dans toutes les langues analysées on observe le plus d'unités formées

avec les noms tels que *main*, *tête*, *oeil / yeux*. Par contre, le moins avec *aiselle*, *cheville*, *talons*, *menton / barbe*. Pourtant, il arrive que la productivité s'organise différemment dans chaque langue traitée. Cette question se manifeste p.ex. au niveau des noms désignant les parties des **extrémités supérieures et inférieures**. La productivité des noms tels que *bras/épaule*, *main*, *pau me* s'organise différemment dans nos langues examinées. Le polonais est plus riche en expressions formées à partir des noms tels que *main* et *pau me* tandis qu'en français et en italien on rencontre plus souvent des expressions formées avec *bras / épaule*. P.ex. en polonais : *być prawą ręką kogoś*, *brakuje rąk do pracy*, *oddać się w czyjeś ręce*, *rozkładać ręce*, *ręce mi od tego opadają*, *żyć z pracą własnych rąk*, et en français et en italien : être le bras droit de qqn / essere il braccio destro di qc., il manque de bras / manca di braccia, se donner dans les bras de qqn / darsi nelle braccia di qc., écarter les bras / allargare le braccia, les bras m'en tombent / le braccia me ne cadono, vivre de ses bras / vivere delle proprie braccia. Le substantif somatique *pau me* n'est phraséologiquement productif qu'en polonais : *klaskać w dlonie*, *podać komuś pomocną dłoń*, *dłoń kogoś świerzbi*, *czytać z dloni*, *uściiskać sobie dłoń*, *mały jak dłoń*. (En français et en italien : battre les mains / battere le mani, donner une main secourable à qqn / dare man forte a qc., la main démange qqn / qc. si sente prudere la mano, lire les lignes de la main / leggere la mano, se serrer la main / stringersi la mano, petit comme le poing / piccolo come il pugno). La productivité des noms désignant des parties des extrémités inférieures semble également intéressante dans une perspective contrastive. Le polonais crée plus de séquences avec le nom de **jambe** tandis que le français et l'italien en forment plus avec le nom de **pied**. Comparons. En polonais : *suchą nogą*, *być jedną nogą w grobie*, *bronić się rękami i nogami*, *wyjść nogami do przodu*, *stanąć na nogach*, *nogi czegoś* (np. *stołu, łóżka*), et en français et en italien : à pied sec / a piede asciutto, avoir un pied dans la fosse / essere con un piede nella fossa, faire des pieds et des mains / difendersi con le mani e con i piedi, partir les pieds devant / partire con i piedi davanti, se mettre sur pieds / mettersi in piedi, pieds de qqch. (p.ex. de la table, du lit) / piedi di q.c. (p.ex. di un tavolo, di un letto). De plus, les noms somatiques tels que *aiselle* ou *nuque* ne sont phraséologiquement productifs qu'en polonais : *nosić*, *trzymać coś pod pachą*, *pędzić na złamanie karku*, *mieć głowę na karku*, *siedzieć komuś na karku*, *zginać kark*, *mieć twardy*, *giętki kark*, *nadstawiąć karku za kogoś*, *za coś*. Leurs correspondants français et italiens exploitent d'autres noms somatiques : porter qqch. sous le bras / portare q.c. sotto braccio, aller à se casser le cou / andare a rottura di collo, avoir la tête sur les épaules / avere la testa sulle spalle, être sur le dos de qqn / stare alle spalle di qc.

3.2. Équivalence dans le matériau étudié

Le corpus examiné a été classifié du point de vue de l'équivalence multilingue des expressions traitées. Étant donné que les langues confrontées se caractérisent par des structures grammaticales différentes, le pivot de l'équivalence s'organise autour de l'analogie métaphorique et autour des images tropiques. Après avoir analysé le matériau, nous avons proposé le classement en trois groupes d'équivalents :

- homologues,
- correspondants partiels,
- idiotismes.

HOMOLOGUES (H) → Cas où les images tropiques dans les expressions confrontées sont les mêmes. Par suite, les expressions se caractérisent par l'équivalence sémantique et formelle. Elles sont similaires au niveau de la composition lexicale (les composants lexicaux semblent être « traduits » littéralement dans d'autres langues, ou parfois ils donnent l'impression de correspondre au niveau synonymique), de même que sur le plan grammatico-syntaxique (la composition structurale ainsi que l'organisation formelle restent analogues). Il va de soi qu'elles impliquent les mêmes significations structurales et figées.

Pourtant, vu que nous comparons trois langues naturelles, à l'intérieur de la présente catégorie nous sommes contrainte de dégager encore plus de groupes, c'est-à-dire :

HOMOLOGUES DANS TOUTES LES TROIS LANGUES COMPARÉES (H3). À titre d'exemple : *avoir les mains liées* (fr.), *avere le manilegate* (it.), *mieć związanego ręce* (pol.).

HOMOLOGUES AU NIVEAU DE DEUX LANGUES (H2). Il arrive que l'homologie totale n'existe qu'au niveau des unités dans deux langues confrontées, la troisième possédant une image tropique différente. Cette homologie peut donc concerner :

- le français et l'italien, le polonais restant différent (H2 : F = I), p.ex. *avoir qqch. / qqn sur les bras* (fr.) = *avere q.c. / qc. sulle braccia* # *mieć coś / kogoś na karku* ;
- le français et le polonais, l'italien restant différent (H2 : F = P), p.ex. *jusqu'au cou* (fr.) = *aż po szyję* (pol.) # *fino alla gola* (it.) ;
- l'italien et le polonais, le français diffère (H2 : I = P), p.ex. *non sentire le mani* (it.) = *nie czuć rąk* (pol.) # *ne pas sentir de bras* (fr.).

CORRESPONDANTS PARTIELS (CP) → Le critère essentiel est ici l'opposition concernant l'image tropique et par suite, des différences formelles significatives au niveau lexical et parfois aussi, grammatical et syntaxi-

que. En scrutant notre corpus, nous pouvons distinguer au moins deux grands groupes de correspondants partiels :

- correspondants partiels somatiques,
- correspondants partiels non somatiques.

CORRESPONDANTS PARTIELS SOMATIQUES (CPS) → Les expressions comparées, tout en ayant des images tropiques différentes, s'appuient toutes sur les noms des parties du corps. Naturellement, nous pouvons parler ici des :

- correspondants partiels somatiques dans les trois langues (CPS 3),
p.ex. *lever le pied* (fr.) ≈ *volgere le spalle* (it.) ≈ *dać nogę* (pol.) ;
- correspondants partiels somatiques au niveau de deux langues (CPS 2), la troisième séquence étant figée, mais non somatique,
p.ex. *faire de son nez* (fr.) ≈ *fare di testa sua* (it.) # *robić po swojemu* (pol.).

Par analogie avec le classement des homologues, nous proposons de distinguer ici les correspondants partiels somatiques qui se manifestent :

- en français et italien (CPS 2 (F ≈ I)),
p.ex. *avoir le front de f. qqch.* (fr.) ≈ *avere la faccia tosta di f. q.c.* (it.) # *mieć czelność coś zrobić* (pol.) ;
- en français et polonais (CPS 2 (F ≈ P)),
p.ex. *bête comme ses pieds* (fr.) ≈ *glupi jak nogi stołowa* (pol.) # *sciocco come un'acca* (it.).
- en italien et polonais (CPS 2 (I ≈ P)),
p.ex. *tagliare la testa ad un affare* (it.) ≈ *ukręcić kark jakiejs sprawie* (pol.) # *étouffer une affaire* (fr.).

CORRESPONDANTS PARTIELS NON SOMATIQUES (CPNS) → Les expressions équivalentes se fondent ici sur des images tropiques, mais elles ne contiennent pas de noms somatiques. Seule une expression s'appuie sur le nom d'une partie du corps. Il faut encore préciser que tous les équivalents sont figés et idiomatiques. Nous proposons de sélectionner ici :

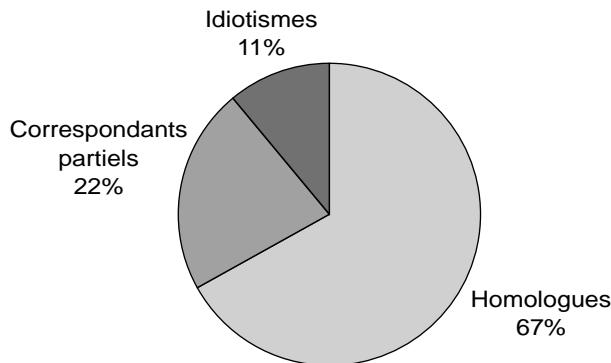
- correspondants partiels non somatiques à une séquence somatique en français (CPNS :F), p.ex. *homme de main* (fr.), et *uomo d'azione* (it.), *człowiek czynu* (pol.) ;
- correspondants partiels non somatiques à une séquence somatique en italien (CPNS :I), p.ex. *Le ore del mattino hanno l'oro in bocca* (it.), et *L'avvenir appartient à ceux qui se lèvent tôt* (fr.), *Kto rano wstaje, temu Pan Bóg daje* (pol.) ;
- correspondants partiels non somatiques à une séquence somatique en polonais (CPNS :P), p.ex. *z czyjegoś ramienia* (pol.), et *au nom de qqn* (fr.), *in nome de qc.* (it.).

IDIOTISMES (I) → Il s'agit ici des cas qui ne sont idiomatiques et figés que dans une seule langue confrontée. Les équivalents potentiels des unités en question sont donc transparents et tout à fait littéraux. Ils n'appartiennent pas aux catégories figées. Dans une telle situation, ni la forme ni la dichotomie significative ne peuvent être semblables. À vrai dire, nous avons ici affaire à la traduction littérale du sens figuré des idiotismes. Citons quelques exemples : *avoir un cheveu sur la langue* – idiotisme français (IF), *non ricordare dalla bocca al naso* – idiotisme italien (II), *poszło mu w pięty* – idiotisme polonais (IP).

3.3. Bilan des recherches

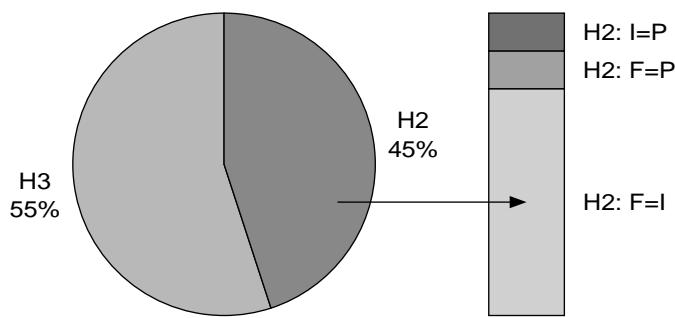
L'application du classement d'équivalents présenté ci-dessus au corpus étudié donne la possibilité de faire une analyse détaillée, ainsi que de ramasser et de regrouper les résultats de notre étude.

Le compte fait en chiffres nous permet de constater que les **homologues** constituent 67% de tout le matériel analysé, les **correspondants partiels** – 22% et les **idiotismes** – 11%.



Graphique 1. Homologues, correspondants partiels et idiotismes – rapport de pourcentages

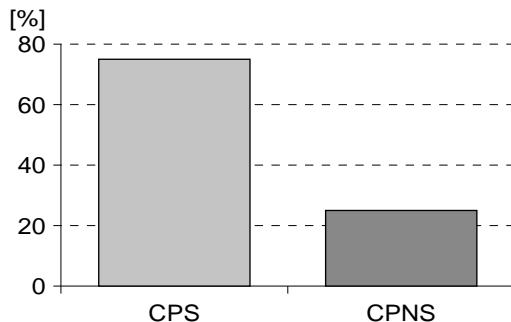
À l'intérieur de la catégorie des homologues, nous pouvons comparer également le pourcentage des homologues au niveau de trois langues analysées : H3, et des homologues qui ne se manifestent que dans les deux langues, c'est-à-dire : en français et en italien (H2 : F = I), en français et en polonais (H2 : F = P), ou en italien et en polonais (H2 : I = P).



Graphique 2. Analyse des homologues

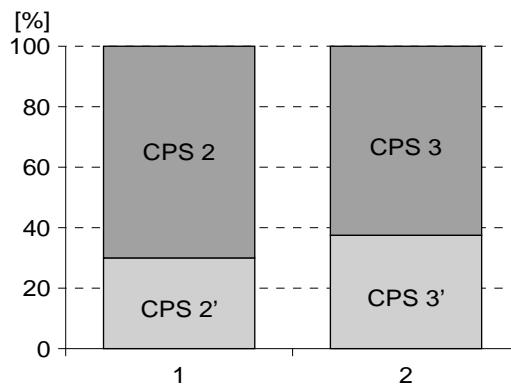
À travers cette analyse nous voyons clairement que le nombre de H3 est relativement élevé, comptant plus de la moitié de tous les homologues. Un résultat spectaculaire se manifeste aussi au niveau de H2 : F = I. Les unités qui semblent être identiques ou très semblables en français et en italien constituent les 3/4 de tous les homologues bilingues (H2).

Les résultats de l'analyse parallèle se présentent également sur le plan des correspondants partiels. Les correspondants partiels somatiques (CPS) constituent 75% de tous les correspondants partiels isolés de notre matériau lexical.



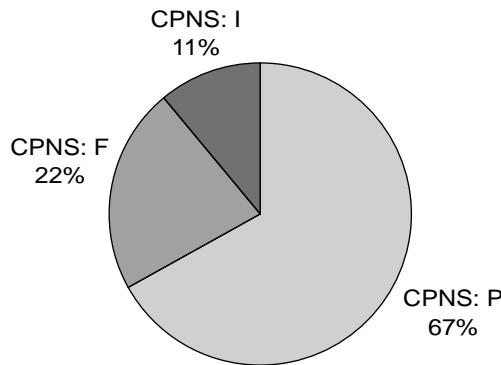
Graphique 3. Analyse des correspondants partiels

De plus, les correspondants partiels somatiques au niveau des trois langues (CPS3) font 59%, et les correspondants ne se manifestant que dans deux langues (CPS2) – 41%. Les correspondants partiels somatiques qui sont formés à partir du nom de la même partie du corps (CPS 3') font 37% de tous les correspondants partiels somatiques trilingues (CPS 3), par contre ceux qui évoquent le même nom somatique en deux langues (CPS 2') constituent 29% de tous les correspondants partiels somatiques bilingues (CPS 2).



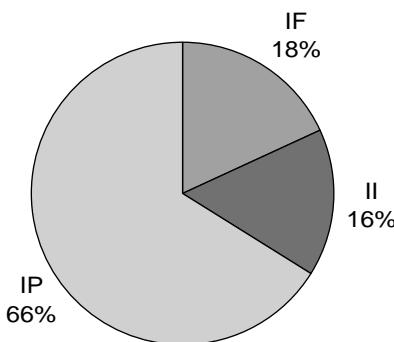
Graphique 4. Correspondants partiels somatiques – analyse

Les résultats de notre analyse se révèlent très intéressants sur le plan des correspondants partiels non somatiques. Le plus grand nombre des correspondants de ce type s'observe au niveau du polonais. Les séquences polonaises possédant des correspondants partiels non somatiques (CPNS : P) constituent les 2/3 de tous les CPNS.



Graphique 5. Correspondants partiels non somatiques – analyse

Nous observons une situation analogue en ce qui concerne les idiotismes. Les unités polonaises qui ne possèdent d'équivalents phraséologiques ni en français ni en italien représentent environ les 2/3 de tous les idiotismes sélectionnés.



Graphique 6. Analyse des idiotismes

À partir du présent examen, il est possible de constater que les langues analysées se caractérisent globalement par un parallélisme relativement considérable du point de vue du figement, ce qui est confirmé par le nombre total d'homologues. (Ils constituent environ les 9/13 de tout le corpus.) Cette convergence se manifeste au moins sur le plan des images tropiques analogues, attendu que c'est ce plan qui a été pris en considération dans notre étude. Pourtant, il est incontestable que ce parallélisme phraséologique s'avère beaucoup plus renforcé au niveau du français et de l'italien, le phénomène étant prouvé par un nombre élevé d'homologues bilingues ($H_2 : F = I$) et parallèlement, par un pourcentage bas des idiotismes (I) et des correspondants partiels non somatiques (CPNS) en français ainsi qu'en italien.

Cet état de choses s'explique probablement par les mêmes origines européennes et le fond culturel plus proche. Évidemment, le français et l'italien appartenant à la même famille de langues et possédant des sources socio-culturelles encore plus rapprochées, peuvent avoir un fond phraséologique plus parallèle par rapport au polonais qui, au cours de son évolution, est resté sous une forte influence de culture et tradition slaves.

4. Traduction des expressions figées

Les problèmes d'équivalence présentés ci-dessus se manifestent en pratique lors de la traduction ou de l'interprétation des structures figées. Ils surgissent aussi bien quand on traduit des textes contenant des unités figées ou quand on veut « traduire » des expressions figées dans les dictionnaires.

H. Lebedzinski (1981), décrivant les cas embarrassants en traduction, indique quelques procédures qui sont appliquées d'habitude par des tra-

ducteurs-interprètes. Ainsi, pour « traduire » ce qui nous semble être intraduisible, nous pouvons :

- omettre cet élément dans une version interprétée,
- nous servir d'une description plus développée,
- modifier un peu le champ de la référence extratextuelle,
- chercher à donner des équivalents,
- ajouter des explications supplémentaires (entre parenthèses ou au-dessous du texte).

En s'inspirant des études de B. Rejakowa (1994), consacrées à l'analyse contrastive et à la traduction des unités figées en polonais et en slovaque, il est possible de proposer quelques procédures qu'on peut appliquer à la traduction des expressions figées. Nous pouvons donc :

1. Traduire une expression figée de la langue de départ à l'aide d'une unité figée analogue dans la langue d'arrivée.

La présente technique, évidemment la plus juste et adéquate, permet de maintenir naturellement le même registre significatif, stylistique et expressif dans le texte d'arrivée. La possibilité d'appliquer cette méthode reste néanmoins restreinte, et se limite en pratique aux cas où, dans les deux langues, existent les expressions parallèles.

2. Traduire une expression figée à l'aide d'un seul mot dans la langue cible.

Cette méthode peut se réaliser si :

- au niveau lexical de la langue d'arrivée nous trouvons un lexème – qui puisse bien correspondre à toute la structure figée de la langue de départ ;
- un lexème choisi évoque des connotations similaires à une locution source ;
- le choix de cette méthode est traité comme « meilleure solution » p.ex. par rapport à la description ou à l'explication supplémentaire.

3. Traduire une expression figée à l'aide d'un groupement lexical libre.

La présente méthode semble être la plus fréquente au cas où les langues traitées sont privées d'équivalents phraséologiques. L. Komicz (1981) dit que, dans une telle situation, les traducteurs-interprètes d'habitude font recours soit au **calque** soit à la **description**.

L'interprétation « calquée », c'est-à-dire la traduction presque littérale d'une locution si une structure analogue n'existe pas dans la langue d'arrivée, peut parfois enrichir le fond figé de la langue cible. Il convient néanmoins que les langues traitées ne soient pas trop éloignées ni sur le plan formo-structural, ni au niveau socio-culturel, la structure et la motivation d'un tel calque peuvent être donc compréhensives et transparentes pour les destinataires. Par contre, si un calque paraît trop « étranger », il vaut mieux employer une description, étant cependant tout à fait conscient que les registres stylistique ni expressif des énoncés source et cible ne seront ainsi jamais identiques.

5. En guise de conclusion

Les analyses des expressions figées dans une perspective multilingue font voir clairement que leur équivalence interlinguale possède un caractère graduel. Comme la majorité de phénomènes liés au figement, l'équivalence multilingue des unités figées constitue un phénomène de « continuum ». Cette entité graduelle est bornée d'un côté par des unitées tout à fait correspondantes quant à leur aspect sémantique et formel, de l'autre – par des idiotismes, c'est-à-dire par des unités privées de correspondants de toute sorte. Ni les unes, ni les autres ne posent de plus grands problèmes à l'analyse. Mais ce qui est le plus intéressant, et le plus complexe à la fois, se trouve quelque part entre les extrêmes. La description de cette entité graduelle s'avère donc plus compliquée et plus hétérogène.

De plus, les analyses focalisées sur l'équivalence et la traduction des expressions figées prouvent que :

1. Le processus de figement, commun à toutes les langues, s'organise différemment dans chacune d'elle. Par conséquent, des structures figées issues de ce processus sont autres et peuvent poser des problèmes en ce qui concerne leur équivalence mutuelle et leur traduction.
2. Les unités formées par voie de polygenèse, calquées ou empruntées sont en général analogues dans différentes langues et ne posent pas problèmes quant à leur équivalence ou leur traduction multilingue.
3. Les différences grammaticales et formelles dans des structures de langue constituent, à côté des divergences culturelles, un facteur important qui empêche l'équivalence des expressions figées et qui, par suite, restreint leurs possibilités interprétatives en traduction.

Références

- B allard M., 1992 : *Le commentaire de traduction anglaise*. Paris, Nathan Université.
- C atford J.C., 1965 : *A Linguistic Theory of Translation*. Oxford, OUP.
- G réciano G., 1984 : « L'irréductibilité de l'expression idiomatique à sa paraphrase... ». In : *Recherches en pragma-sémantique*. Metz, Études publiées par G. Kleiber.
- G ross G., 1996 : *Les expressions figées en français – noms composés et autres locutions*. Paris, Éditions Ophrys, coll. l'Essentiel Français.

- Jakobson R., 1959 : “On Linguistic Aspects of Translation”. In: R.A. Brower, ed.: *On Translation*. Cambridge, Mass. – New York : Harvard University Press.
- Kade O., 1968 : “Zu Fall und Gesetzmässigkeit in der Übersetzung”. *Beiheft zur Zeitschrift Fremdsprachen*, I [Leipzig].
- Koller W., 1979 : *Einführung in die Übersetzungswissenschaft*. Heidelberg, Queller & Meyer.
- Komicz L., 1981 : *Zagadnienia syntagmatyki leksykalnej i semantycznej (na materiale języka angielskiego i rosyjskiego)*. Opole, WSP.
- Komissarov W.N., 1980 : “Lingwistika pierewoda”. In: *Mieždunarodnyje ot-noszenija*. Moskwa.
- Lebedziński H., 1981 : *Elementy przekładoznawstwa ogólnego*. Warszawa, PWN.
- Lewicki A.M., 1982 : « O motywacji frazeologizmów ». *Z problemów frazeologii polskiej i słowiańskiej*, I, 33–47.
- Mejri S., 1997 : *Le figement lexical*. Publications de la Faculté des Lettres de la Ma-nouba. Série : *Linguistique*, 10.
- Nida E., 1964 : *Towards the Science of Translating*. Leiden, Brill.
- Pym A., 1992 : *Translation and Text Transfer*. Frankfurt a/M, P. Lang.
- Rejakowa B., 1986 : *Związki frazeologiczne o identycznej lub podobnej budowie morfologicznej w języku słowackim i polskim*. Wrocław, Ossolineum.
- Rejakowa B., 1994 : *Mechanizmy językowe w przekładzie związków frazeologicznych (na materiale języka polskiego i słowackiego)*. Lublin, Uniwersytet M. Curie-Skłodowskiej.
- Skorupka S., 1982 : « Klasyfikacja jednostek frazeologicznych i jej zastosowanie w leksykografii ». *Z problemów frazeologii polskiej i słowiańskiej*, 1, 7–16.
- Sułkowska M., 2003 : *Séquences figées. Étude lexicographique et contrastive. Question d'équivalence*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Vinay J.-P., Darbelnet J., 1958 : *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*. Paris, Didier.

Sources des expressions somatiques analysées

- Baldini M., 1996 : *Mille proverbi italiani*. Roma, Newton & Compton editori s.r.l.
- Ciesielska-Borkowska S., Dobrzański J., 1980 : *Grand dictionnaire français-polonais*. Warszawa, WP.
- Di Natale F., Zachei N., 1996 : *In bocca al lupo ! – Espressioni idiomatiche e modi di dire tipici della lingua italiana*. Perugia, Edizioni Guerra.
- Dubois J., réd., 1979 : *Larousse de la langue française*. Paris, Librairie Larousse.
- Folena G., 1981 : *Dizionario italiano-francese*. Paris, Larousse.
- Kochan B., Zaręba L., 1999 : *Idiomy polsko-francuskie. (Expressions idiomaticques polono-françaises)*. Warszawa, PWN.
- Krzyżanowski J., red., 1969–1978 : *Nowa księga przysłów i wyrażeń przysłowiwych polskich*. Warszawa, PIW.
- Lapucci C., 1993 : *Il dizionario dei modi di dire della lingua italiana*. Garzanti.
- Maloux M., 1960 : *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*. Paris, Larousse.

- Masłowszczyzna D. i W., 1997 : *Przysłówia innych narodów*. Katowice, Videograf II.
- Mazanek A., Wojtowiczowa J., 1986 : *Idiomy polsko-włoskie*. Warszawa, PWN.
- Meisels W., 1993 : *Podręczny słownik włosko-polski, polsko-włoski*. Warszawa, WP.
- Montreynaud F., Pierron A., 1984 : *Dictionnaire de proverbes et dictons*. Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Pittàno G., 1992 : *Frase fatta capo ha – Dizionario dei modi di dire, proverbi e locuzioni*. Bologna, Zanichelli.
- Quartu B.M., 1993 : *Dizionario dei modi di dire della lingua italiana*. Milano, Biblioteca Universale Rizzoli.
- Radicchi S., 1985 : *In Italia – Modi di dire ed espressioni idiomatiche*. Roma, Bonacci editore.
- Rey A., Chantreau S., 1997 : *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Rey - Dedòve J., Rey A., réd., 1993 : *Le Nouveau Petit Robert*. Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Sałwa P., Szeleszynska M., 1993 : *Wybór idiomów włoskich*. Warszawa, WP.
- Skorupka S., 1967 : *Słownik frazeologiczny języka polskiego*. Warszawa, WP.
- Słobodzka M. i in., 1997 : *Słownik przysłów*. Warszawa, Przedsiębiorstwo Wyd. Harald G Dictionaries.
- Stawińska K., 1997 : *Przysłówia polskie – przysłówia francuskie*. Warszawa, WP.
- Stawińska K., 1998 : *Idiomy francuskie w ćwiczeniach*. Warszawa, WP.
- Vitale G., 1964 : *Principali espressioni idiomatiche italiane*. Genova, Edizioni "B.P.".
- Zaręba L., 1995 : *Polsko-francuski słownik frazeologiczny*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Zaręba L., 2000 : *Słownik idiomatyczny francusko-polski. (Dictionnaire idiomatic franco-polonais)*. Kraków, Universitas.
- Zingarelli N., 1998 : *Lo Zingarelli – Vocabolario della lingua italiana*. Bologna, Zanichelli.